

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/11/2024 - 30089 - 2021 B 04714 - 480 594 589 - A.S. HOLDING

Désignation de l'entreprise SAS A.S. HOLDING				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 41 rue TURGOT 59420 MOUVAUX						
Numéro SIRET* 4 8 0 5 9 4 5 8 9 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	Fonds commercial*	010		012	
	incorporelles	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040	1 400	042	1 400
	Total I (5)		044	1 400	048	1 400
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	79 103	074	79 103
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	111	086	111
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	79 214	098	79 214
	Total général (I + II)		110	80 614	112	80 614
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		122	1 600
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			160
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	6 013
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136			18 407
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			26 181
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169			
	Comptes courants d'associés		173			45 510
	Autres dettes		175			8 923
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176			54 433
Total général (I + II + III)		180			80 614	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.S. HOLDING

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export	209		210		
				et livraisons	215		214		
	Production vendue	{	biens	intracommunautaires	217		218		
			services*						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)						222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production						224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	366
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *						243	244
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)						255	254
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264	366
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(366)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)					280	18 773	
	Produits exceptionnels	(IV)					290		
	Charges financières	(V)					294		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)					306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	18 407	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	18 407	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	5 352	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		{		Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986		ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	35 062
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		354	11 302
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
Déficits antérieurs reportables : * 5 364 dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	11 302	

P. Poncelet
S. A.

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.S. HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 80 615 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 407 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier;

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 400			1 400
Total	1 400			1 400
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				1 400



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 79 104 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	79 104	79 104	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	79 104	79 104	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 600,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				

Notes sur le bilan

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 54 433 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	54 433	54 433		
Produits constatés d'avance				
Total	54 433	54 433		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	45 510			

A.S. HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 600 €
41, rue Turgot
59420 MOUVAUX
R. C. S. LILLE METROPOLE D 480 594 589

---ooOoo---

RAPPORT de GESTION
sur les OPERATIONS de l'EXERCICE
CLOS le 31 DECEMBRE 2023

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés,

Nous vous avons réunie en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour vous exposer, d'une part, l'activité de la société, au cours de l'exercice, les résultats de cette activité et nos perspectives d'avenir, et pour soumettre, d'autre part, à votre approbation, les comptes de cet exercice.

Ce rapport fait apparaître un certain nombre d'informations spécifiques obligatoires et diverses décisions intéressant votre société.

I - SITUATION et ACTIVITE de la SOCIETE

1 - Généralités

Au cours de cet exercice, d'une durée de 12 mois, le Chiffre d'Affaires H. T. s'est élevé à 0 € et le résultat de cet exercice fait apparaître un bénéfice comptable de 18 407.31 €.

La marge brute globale s'élève à 0 €.

La Valeur Ajoutée s'établit à (-366 €).

L'excédent brut d'exploitation présente un solde négatif de (366 €).

Le résultat d'exploitation est négatif et le résultat courant avant impôts est positif à hauteur respectivement de (- 366 €) et de 18 407.31 € ; le résultat de l'exercice ressort à 18 407.31 €.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

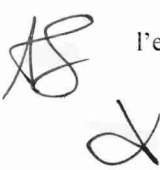
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

- le P. C. G. 2014, approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du Code de Commerce,

- les règlements comptables :

- * 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- * 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- * 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.



2 - Evolution prévisible et perspective d'avenir

Notre société poursuivra ses efforts pour développer sa clientèle et améliorer ses marges.

II - COMPTES DE L'EXERCICE

1 - Compte de l'exercice - Présentation

Les comptes de l'exercice, qui vous sont soumis, ont été établis conformément aux règles du Code du Commerce et du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanences des méthodes comptables.

Nous n'avons aucune information particulière à signaler au sujet de la présentation des comptes de l'exercice et des méthodes d'évaluation.

2 - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice qui s'élève à 18 407.31€ de la manière suivante :

- A « Report à Nouveau », soit la somme de -----	18 407.31 €
TOTAL EGAL au BENEFICE COMPTABLE-----	<u>18 407.31 €</u>

3 - Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé rappelle qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices. Cet exercice étant le dixième.

III - REINTEGRATION de FRAIS selon l'ARTICLE 39-4 du CODE GENERAL des IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

IV - ACTIVITES en MATIERE de RECHERCHE et de DEVELOPPEMENT

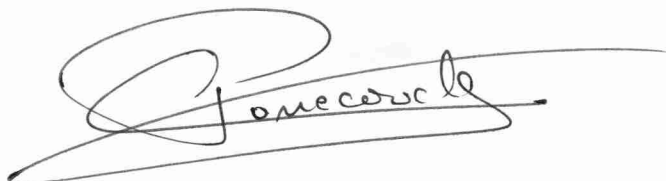
Notre société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

V - FILIALES et PARTICIPATIONS

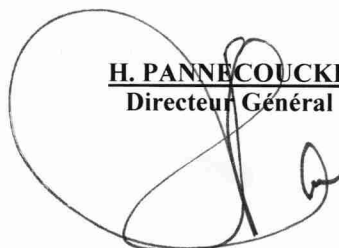
En vertu de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société n'a acquis ou souscrit aucune participation nouvelle, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et que, par ailleurs, elle ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.

Fait à LILLE,
Le 30 JUIN 2024.

A. PANNECOUCKE- SELOSSE
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Pannecoucke-Selosse', with a large, sweeping loop at the end.

H. PANNECOUCKE
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Pannecoucke', with a large, circular loop at the beginning.

A. S. HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 600 €
41, rue Turgot
59420 MOUVAUX
R. C. S. LILLE METROPOLE D 480 594 589

---ooOoo---

ASSEMBLEE GENERALE
du 30 JUIN 2024

---ooOoo---

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2024
AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice qui s'élève à 18 407.31 € de la manière suivante :

- A « Report à Nouveau », soit la somme de -----	18 407.31 €
TOTAL EGAL au BENEFICE COMPTABLE -----	<u>18 407.31 €</u>

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des deux exercices précédents ; cet exercice étant le dixième.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

